

Note de synthèse du webinaire du 4 février 2021

Le webinaire du chantier "Insertion académique et professionnelle" du MEnS, co-piloté par Clémentine Vignal et Youssef Ettiï, s'est tenu le jeudi 4 février de 10h à 12h. Il a réuni au maximum 33 participant·e·s. Ce chantier a pour but d'élaborer des pistes de réflexions et d'actions afin de permettre aux étudiant·e·s des programmes de poursuivre au mieux leurs parcours. Plus de 15 participant·e·s se sont exprimé·e·s afin de présenter leurs pratiques et de soulever des questionnements. Ce compte-rendu a pour but de synthétiser ces échanges et de proposer une organisation.

Quelles difficultés pour l'insertion de nos étudiant·e·s ?

1) Les débouchés

Les membres du MEnS présents ont soulevé plusieurs problèmes rencontrés concernant la suite des études des étudiant·e·s.

- Parcoursup n'est pas adapté aux étudiant·e·s exilé·e·s ; la procédure est fastidieuse et les algorithmes les écartent d'emblée
- Les procédures d'inscriptions sont peu claires, différentes d'un établissement à l'autre
- Un taux d'échec assez important peut-être perçu si le programme accompagne uniquement dans la reprise d'études universitaire
- Le niveau d'exigence de certaines filières est trop élevé sans qu'on le sache a priori.
- Certains établissements sont spécialisés, les débouchés dans l'établissement où a été réalisé le programme n'offrent pas un panel suffisamment large
- Pour les débouchés vers des alternances, les entreprises sont difficiles à trouver

Enfin, les DU / programmes diffèrent dans leur mode de recrutement et publics accueillis, ce qui influence sur les projets individuels en sortie. Certains programmes restent centrés sur la reprise d'études dans l'enseignement supérieur, tandis que d'autres s'ouvrent largement à la formation professionnelle.

2) Le suivi

Beaucoup de programmes rencontrent des difficultés dans le suivi des projets individuels :

- suivi et accompagnement du projet pendant le DU / programme (entretiens individuels, bilans de compétences, ateliers, stages...),
- suivi du devenir et accompagnement pendant la reprise d'études (moment où les problèmes matériels / le suivi social peut peser lourd). => proposition = regrouper les bonnes pratiques dans un livret ressource consultable au sein du MEnS.

3) Le contexte spatio-temporel

- Des membres du MEnS ont soulevé la particularité du travail fait aujourd'hui à cause de la pandémie. Il a aussi été soulevé que le contexte régional de l'établissement est important, il y aurait notamment une hétérogénéité entre la région francilienne et le reste de la métropole.

Quelles pratiques ont déjà été mises en place ?

On peut premièrement souligner qu'une UE du DU Passerelle est consacrée à cela.

Localement, des pratiques ont été trouvées et mises en place afin de répondre aux situations problématiques évoquées précédemment :

- Travail avec les services d'orientation de l'établissement. Les employé.e.s sont des professionnel.le.s pouvant accompagner au mieux les étudiant.e.s. Pour une meilleure connaissance du public en exil, vous pouvez leur fournir le document de formation du RESOME disponible sur leur site internet.
- Tutorat réalisé par des vacataires étudiant.e.s ou par service civique
- Travail avec des associations comme "l'Union des Étudiants Exilés", "Tout est possible" ou encore "Kodiko"
- Moment d'échanges entre les ancien.ne.s des programmes et ceux de l'actuelle promotion
- Embauche d'un "coach professionnel"
- Immersion en auditeur.e libre
- Divers réunions et ateliers

Et la suite ?

Le chantier du MENs a pour but de définir des objectifs et de construire des projets ou des plaidoyers afin que l'insertion des étudiant.e.s se réalisent au mieux et de faciliter le travail des personnels et étudiant.e.s qui portent les programmes.

- Développer le travail réalisé par l'AUF sur la réalisation de données statistiques sur les programmes.
- Réalisations de fiches protocoles pour nous éclairer sur les procédures d'inscriptions.
- Harmoniser les procédures d'inscriptions, travail d'enquête commencé par le RESOME et l'UEE (ex : dossier dérogatoire de candidature en L1 pour bénéficiaires de la protection internationale n'est souvent pas disponible; permettre aux étudiant.e.s en demande d'asile d'utiliser ce dossier dérogatoire au lieu de la procédure DAP).
- Demander la mise en place de commissions spécifiques d'examen des candidatures des étudiants exilés au sein de nos universités, pour que l'engagement de "passerelle" soit respecté.
- Rédiger une motion utilisable dans chaque établissement pour obtenir un engagement de nos conseils centraux sur la facilitation de la passerelle pour les étudiants exilés



Vous souhaitez voir ou revoir le webinar ? Il est disponible pendant 1 an sur ce lien :
https://u-paris.zoom.us/rec/share/yRSIpCSEAejhpxGny3Tu7fA_AplparP0adO4EPet_2Tltm3_Q_I2fQWvCaxB6ydl.tyHHZbxF05tg3js2

Pour nous contacter :

- Nathan Eryeh--Fort, chargé de projet : nathan.eryeh-fort@reseau-mens.org
- Clémentine Vignal et Youssef Etti, pilotes du chantier :
clementine.vignal@sorbonne-universite.fr / youssef.ettai@parisnanterre.fr

